

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Invivoscribe® ABI Assays

Codes produit	Nom de produit
11000031	<i>IGH + IGK</i> B-Cell Clonality Assay for ABI Fluorescence Detection
11000041	<i>IGH + IGK</i> B-Cell Clonality Assay MegaKit for ABI Fluorescence Detection
11010061	<i>IGH</i> Gene Clonality Assay for ABI Fluorescence Detection
11010081	<i>IGH</i> Gene Clonality Assay MegaKit for ABI Fluorescence Detection
11010051	<i>IGH</i> Gene Rearrangement Assay for ABI Fluorescence Detection
11010071	<i>IGH</i> Gene Rearrangement Assay MegaKit for ABI Fluorescence Detection
11020021	<i>IGK</i> Gene Clonality Assay for ABI Fluorescence Detection
11020031	<i>IGK</i> Gene Clonality Assay MegaKit for ABI Fluorescence Detection
11030011	<i>IGL</i> Gene Clonality Assay for ABI Fluorescence Detection
11030021	<i>IGL</i> Gene Clonality Assay MegaKit for ABI Fluorescence Detection
12050011	<i>TCRB</i> Gene Clonality Assay for ABI Fluorescence Detection
12050021	<i>TCRB</i> Gene Clonality Assay MegaKit for ABI Fluorescence Detection
12060011	<i>TCRD</i> Gene Clonality Assay for ABI Fluorescence Detection
12060021	<i>TCRD</i> Gene Clonality Assay MegaKit for ABI Fluorescence Detection
12070051	T-cell Receptor Gamma Gene Rearrangement Assay for ABI Fluorescence Detection
12070101	T-cell Receptor Gamma Gene Rearrangement Assay 2.0 for ABI Fluorescence Detection
12070111	T-cell Receptor Gamma Gene Rearrangement Assay 2.0 MegaKit for ABI Fluorescence Detection
13100031	<i>BCR/ABL</i> t(9;22) Translocation Assay for ABI Fluorescence Detection
13110011	<i>PML/RARA</i> t(15;17) Translocation Assay for ABI Fluorescence Detection
14120031	<i>FLT3</i> Mutation Assay for ABI Fluorescence Detection
51010031	<i>IGH</i> Somatic Hypermutation Assay v2.0 for ABI Fluorescence Detection
51010041	<i>IGH</i> Somatic Hypermutation Assay MegaKit v2.0 for ABI Fluorescence Detection

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Codes produit	Nom de produit	Synonymes
40880190	IVS-0004 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880370	IVS-0007 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880430	IVS-0008 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880490	IVS-0009 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880550	IVS-0010 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880730	IVS-0013 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40880970	IVS-0017 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881090	IVS-0019 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881210	IVS-0021 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881390	IVS-0024 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881690	IVS-0029 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881750	IVS-0030 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40881810	IVS-0031 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40883320	5% TCRG Positive Control DNA	Aucun(e)
40890190	IVS-0003 Clonal Control RNA	Aucun(e)
40890910	IVS-0011 Clonal Control RNA	Aucun(e)
40891720	IVS-0020 Clonal Control RNA	Aucun(e)
40892800	IVS-0032 Clonal Control RNA	Aucun(e)
40893070	IVS-0035 Clonal Control RNA	Aucun(e)
40900010	IVS-P001 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40900070	IVS-P002 Clonal Control DNA	Aucun(e)
40920010	IVS-0000 Polyclonal Control DNA	Aucun(e)

Substance pure/mélange      Substance

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée**      Réactif de dosage  
**Utilisations déconseillées**      À usage professionnel uniquement recomendado

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Importateur**

Invivoscribe Technologies  
 Zeppelinstrasse 1  
 85399 Hallbergmoos  
 Germany  
 Phone: +49 89 904 299 800

**Fournisseur**

Invivoscribe, Inc.  
 10222 Barnes Canyon Rd  
 Bldg. 1  
 San Diego, CA 92121  
 Phone: +1 858-224-6600

**Distributeur**

Invivoscribe Technologies, SARL  
 c/o Ficorec Domiciliation Services  
 132, Boulevard Michelet  
 Hall Nord – 5ème étage  
 13008 Marseille  
 FRANCE  
 Tel: +33 (0)4 42 01 78 10

**Pour plus d'informations, contacter**

Adresse e-mail      customerservice@invivoscribe.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence**      +49 89 904 299 800 (M-F 8:00 – 16:30 CET)

<b>Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008</b>	
Europe	112

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

*Reglamento (CE) N° 1272/2008*

Cette substance est classée comme non dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Mentions de danger**

Non classé

**Toxicité pour le milieu aquatique** Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

### 2.3. Autres dangers

**Informations relatives aux perturbateurs endocriniens**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée.

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

*Estimation de la toxicité aiguë*

*Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants\_\_*

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Ingestión</b>	NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets de l'exposition</b>	Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin</b>	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucune information disponible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	Aucune information disponible.
--	--------------------------------

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée.  
**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.  
**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.  
**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations Voir la section 13 pour plus d'informations

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.  
**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.  
**Classe d'entreposage (TRGS 510)** LGK 10.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées dans la section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

#### **Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs** Aucune information disponible  
**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public** Aucune information disponible  
**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

<b>Contrôles techniques</b>	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
<b>Équipement de protection individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié. (EN ISO 6529).
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	
<b>État physique</b>	Líquido
<b>Couleur</b>	Incoloro
<b>Odeur</b>	Inodoro
<b>Seuil olfactif</b>	No hay información disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>Point de fusion / point de congélation</b>		Aucune donnée disponible
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>		Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Point d'éclair</b>		Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>		Aucune donnée disponible
<b>pH</b>		Aucune donnée disponible
<b>pH (en solution aqueuse)</b>		Aucune donnée disponible
<b>Viscosité cinématique</b>		Aucune donnée disponible
<b>Viscosité dynamique</b>		Aucune donnée disponible
<b>Hydrosolubilité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Solubilité(s)</b>		Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage</b>		Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur</b>		Aucune donnée disponible
<b>Densité relative</b>		Aucune donnée disponible
<b>Masse volumique apparente</b>		Aucune donnée disponible
<b>Densité de liquide</b>		Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur</b>		Aucune donnée disponible
<b>Caractéristiques des particules</b>		
<b>Granulométrie</b>		Aucune donnée disponible
<b>Distribution granulométrique</b>		Aucune donnée disponible



**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition unique</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition répétée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

<b>11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes</b>	
<b>Propriétés perturbatrices endocriniennes</b>	Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.
<b>11.2.2. Autres informations</b>	
<b>Autres effets néfastes</b>	Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

<b>Écotoxicité</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour le milieu aquatique inconnue</b>	Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune information disponible.
-------------------------------------	--------------------------------

**12.3. otentiel de bioaccumulation**

<b>Bioaccumulation</b>	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

**12.4. Mobilité dans le sol**

<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune information disponible.
-----------------------------	--------------------------------

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

<b>Évaluation PBT et vPvB</b>	Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.
-------------------------------	--

**12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

<b>Propriétés perturbatrices endocriniennes</b>	Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.
---	---

**12.7. Autres effets néfastes**

<b>Autres effets néfastes</b>	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser les récipients vides
<b>Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV</b>	D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>IMDG</b>	Non réglementé
<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	Non réglementé

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>14.2</b>	<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé
<b>14.3</b>	<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4</b>	<b>Groupe d'emballage</b>	Sans objet
<b>14.5</b>	<b>Dangers pour l'environnement Sans objet</b>	Sans objet
<b>14.6</b>	<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7</b>	<b>Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI</b>	Aucune information disponible
<b><u>RID</u></b>		Non réglementé
<b>14.1</b>	<b>Numéro ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2</b>	<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé
<b>14.3</b>	<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4</b>	<b>Groupe d'emballage</b>	Sans objet
<b>14.5</b>	<b>Dangers pour l'environnement Sans objet</b>	Sans objet
<b>14.6</b>	<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b><u>ADR</u></b>		Non réglementé
<b>14.1</b>	<b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2</b>	<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé
<b>14.3</b>	<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4</b>	<b>Groupe d'emballage</b>	Sans objet
<b>14.5</b>	<b>Dangers pour l'environnement Sans objet</b>	Sans objet
<b>14.6</b>	<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b><u>IATA</u></b>		Non réglementé
<b>14.1</b>	<b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2</b>	<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé
<b>14.3</b>	<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4</b>	<b>Groupe d'emballage</b>	Sans objet
<b>14.5</b>	<b>Dangers pour l'environnement Sans objet</b>	Sans objet
<b>14.6</b>	<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
	<b>Remarque:</b>	Aucun(e)

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****Allemagne**

**Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)** non dangereux pour l'eau (nwg)

**Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)



**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**Polluants organiques persistants**  
Sans objet

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**  
Sans objet

**Inventaires internationaux**

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

**Rapport sur la sécurité chimique**      Aucune information disponible

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Légende**

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

**Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Techo	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
SCBA	Appareil respiratoire autonome		

<b>Méthode de classification</b>	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	D'après les données d'essai
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

**Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)  
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV  
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)  
 Base de données sur les substances dangereuses  
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
 Classification SGH, Japon  
 Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)  
 National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)  
 NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)  
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)  
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
 Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
 Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation  
 Organisation mondiale de la santé

<b>Date d'émission</b>	27-avr.-2023
<b>Date de révision</b>	27-avr.-2023
<b>Remarque sur la révision</b>	Commercialisation initiale.

**La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006**

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Codes produit	Nom du produit	Synonymes
20960011	Amplification Control - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
20960021	Specimen Control Size Ladder - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21010011	<i>IGH</i> Tube A - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21010031	<i>IGH</i> Tube C - HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21010041	<i>IGH</i> Tube D - HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21010051	<i>IGH</i> Tube E - 6FAM Fluorescence Detection	Aucun(e)
21010061	<i>IGH</i> Framework 1 (FR1) - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21010081	<i>IGH</i> Framework 3 (FR3) - HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21010091	<i>IGH</i> Framework 2 (FR2) - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21010101	<i>IGH</i> Tube B - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21010171	Hypermutation Mix 1 v2.0 - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21010181	Hypermutation Mix 2 v2.0 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21020011	<i>IGK</i> Tube A - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21020021	<i>IGK</i> Tube B - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
21030011	<i>IGL</i> Tube - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
22050011	<i>TCRB</i> Tube A - 6FAM & HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
22050021	<i>TCRB</i> Tube B - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
22050031	<i>TCRB</i> Tube C - 6FAM & HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
22060011	<i>TCRD</i> Tube - 6FAM & HEX for ABI Fluorescence	Aucun(e)
22070021	T Cell Receptor Gamma Mix 2 - HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
22070071	T-Cell Receptor Gamma Mix 1 - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
22070091	<i>TCRG</i> - 6FAM	Aucun(e)
23100010	<i>BCR/ABL</i> t(9;22) Mix 1a for Gel Detection	Aucun(e)
23100020	<i>BCR/ABL</i> t(9;22) Mix 2a for Gel Detection	Aucun(e)
23100030	<i>BCR/ABL</i> t(9;22) Mix 3a for Gel Detection	Aucun(e)
23100041	<i>BCR/ABL</i> t(9;22) Mix 1b - HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
23100051	<i>BCR/ABL</i> t(9;22) Mix 2b - HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
23100061	<i>BCR/ABL</i> t(9;22) Mix 2c - HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
23100071	<i>BCR/ABL</i> t(9;22) Mix 3b - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
23100081	<i>BCR/ABL</i> t(9;22) Mix 3c - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
23100101	<i>BCR/ABL</i> t(9;22) Mix 3d - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
23110011	<i>PML/RARA</i> t(15;17) Mix 1 - HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
23110020	<i>PML/RARA</i> t(15;17) Mix 2a for Gel Detection	Aucun(e)
23110031	<i>PML/RARA</i> t(15;17) Mix 2b - HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
23110041	<i>PML/RARA</i> t(15;17) Mix 2c - HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
24120011	<i>FLT3</i> ITD Master Mix - 6FAM & HEX for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
24120031	<i>FLT3</i> D835 Master Mix - 6FAM for ABI Fluorescence Detection	Aucun(e)
30000000	Primer Hypermutation 100 µM - Unlabeled	Aucun(e)

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

31010380	IGH JH Primer 100 µM - Unlabeled	Aucun(e)
----------	----------------------------------	----------

**Substance pure/mélange** Mélange

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée** Réactif de dosage  
**Utilisations déconseillées** À usage professionnel uniquement

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<b>Importateur</b> Invivoscribe Technologies Zeppelinstrasse 1 85399 Hallbergmoos Germany Phone: +49 89 904 299 800	<b>Fournisseur</b> Invivoscribe, Inc. 10222 Barnes Canyon Rd Bldg. 1 San Diego, CA 92121 Phone: +1 858-224-6600	<b>Distributeur</b> Invivoscribe Technologies, SARL c/o Ficorec Domiciliation Services 132, Boulevard Michelet Hall Nord – 5ème étage 13008 Marseille FRANCE Tel: +33 (0)4 42 01 78 10
--	--	---

**Pour plus d'informations, contacter**

**Adresse e-mail** customerservice@invivoscribe.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**Numéro d'appel d'urgence** +49 89 904 299 800 (M-F 8:00 – 16:30 CET)

**Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008**

Europe	112
--------	-----

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

**2.2. Éléments d'étiquetage****Mentions de danger**

Non classé.

**Toxicité pour le milieu aquatique inconnue** Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

**2.3. Autres dangers**

**Informations relatives aux perturbateurs endocriniens** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

non applicable

**3.2 Mélanges**

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	1-5	Aucune donnée disponible	200-664-3	[C]	-	-	-

*Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] - Notes*

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

[C] - Composants dotés de limites d'exposition professionnelle et/ou de limites biologiques d'exposition professionnelle, nécessitant une surveillance

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

#### Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouilla rd - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	28300	40000	5.3353	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets de l'exposition</b>	Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin</b>	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucune information disponible.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	Aucune information disponible.
--	--------------------------------

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.
--	---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.
---	---

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations Voir la section 13 pour plus d'informations
--------------------------------	--

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.
Classe d'entreposage (TRGS 510)	LGK 10.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées dans la section 1.2.
--------------------------------	---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	-	TWA: 50 ppm TWA: 160 mg/m <sup>3</sup> H*	-	-	-
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	-	-	TWA: 50 ppm TWA: 160 mg/m <sup>3</sup> STEL: 100 ppm STEL: 320 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 50 ppm TWA: 150 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 500 mg/m <sup>3</sup> A*	TWA: 50 ppm iho*
Nom chimique	France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	Grèce	Hongrie

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Diméthylsulfoxyde 67-68-5	-	TWA: 50 ppm TWA: 160 mg/m <sup>3</sup> H*	TWA: 50 ppm TWA: 160 mg/m <sup>3</sup> Peak: 100 ppm Peak: 320 mg/m <sup>3</sup> *	-	-
<b>Nom chimique</b>	<b>Irlande</b>	<b>Italie MDLPS</b>	<b>Italie AIDII</b>	<b>Lettonie</b>	<b>Lituanie</b>
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	-	-	-	-	O* TWA: 50 ppm TWA: 150 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 500 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b>	<b>Portugal</b>	<b>Roumanie</b>	<b>Slovaquie</b>	<b>Slovénie</b>	<b>Espagne</b>
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	-	-	-	TWA: 160 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm STEL: 320 mg/m <sup>3</sup> K*	-
<b>Nom chimique</b>	<b>Suède</b>		<b>Suisse</b>	<b>Royaume-Uni</b>	
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	NGV: 50 ppm NGV: 150 mg/m <sup>3</sup> Vägledande KGV: 150 ppm Vägledande KGV: 500 mg/m <sup>3</sup> H*		TWA: 50 ppm TWA: 160 mg/m <sup>3</sup> STEL: 100 ppm STEL: 320 mg/m <sup>3</sup> H*	-	

**Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	-	200 mg/kg bw/day [4] [6]	484 mg/m <sup>3</sup> [4] [6] 265 mg/m <sup>3</sup> [5] [6]

**Notes**

- [4] Effets systémiques sur la santé.  
[5] Effets localisés sur la santé.  
[6] À long terme.  
[7] À court terme.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	60 mg/kg bw/day [4] [6]	-	120 mg/m <sup>3</sup> [4] [6] 47 mg/m <sup>3</sup> [5] [6]

**Notes**

- [4] Effets systémiques sur la santé.  
[5] Effets localisés sur la santé.  
[6] À long terme.  
[7] À court terme.

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	17 mg/L	-	1.7 mg/L	-	-

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	13.4 mg/kg sediment dw	-	11 mg/L	3.02 mg/kg soil dw	0.7 g/kg food

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques**

Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

**Protection des mains**

Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

**Protection de la peau et du corps**

Porter un vêtement de protection approprié. (EN ISO 6529).

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

**Remarques générales en matière d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	liquide transparent
État physique	Liquide
Couleur	Incolore au jaune clair, Pale rose
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucune information disponible

**Propriété****Valeurs****Remarques • Méthode**

Point de fusion / point de congélation

Aucune donnée disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible

Inflammabilité

Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Aucune donnée disponible

Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Aucune donnée disponible

Point d'éclair

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

pH

7 - 9.5

Aucune donnée disponible

pH (en solution aqueuse)

Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique

Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité

Aucune donnée disponible

Solubilité(s)

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible





## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de toxicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Diméthylsulfoxyde	= 28300 mg/kg ( Rat )	= 40000 mg/kg ( Rat )	> 5.33 mg/L ( Rat ) 4 h

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition unique</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition répétée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2. Informations sur d'autres dangers

#### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

##### Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

#### 11.2.2. Autres informations

##### Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>Écotoxicité</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour le milieu aquatique inconnue</b>	Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	-	LC50: =34000mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 33 - 37g/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >40g/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =41.7g/L (96h, Cyprinus carpio)	-	-

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune information disponible.
-------------------------------------	--------------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Bioaccumulation

#### Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Diméthylsulfoxyde	-1.35

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune information disponible.
-----------------------------	--------------------------------

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Diméthylsulfoxyde 67-68-5	La substance n'est pas PBT/vPvB

### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

### 12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

**Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV** D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<b>IMDG</b>	non réglementé
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible
<b>RID</b>	non réglementé
14.1 Numéro ONU	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
<b>ADR</b>	non réglementé
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	



**RUBRIQUE 16: Autres informations**

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

**Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
SCBA	Appareil respiratoire autonome		

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	D'après les données d'essai
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

**Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Classification SGH, Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation  
Organisation mondiale de la santé

<b>Date d'émission</b>	27-avr.-2023
<b>Date de révision</b>	27-avr.-2023
<b>Remarque sur la révision</b>	Commercialisation initiale.

**La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006**

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**